



## RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2010

### **Contexte :**

Il est resté marqué par les restrictions budgétaires et par la poursuite des réformes des politiques publiques. Au plan européen, c'est la nouvelle stratégie 2010-2020 avec sa Plate-forme pauvreté et l'objectif chiffré de réduction de la pauvreté, ainsi que le 3e Forum SSIG qui ont marqué l'année.

EAPN Europe a également commencé une réflexion sur sa gouvernance. Grâce à la présence de son Président au Comité Exécutif, EAPN France a contribué à ce débat, qui devrait se traduire en 2011 par des réformes permettant une meilleure prise en compte des membres nationaux par EAPN Europe.

EAPN France a poursuivi son engagement dans la préparation des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté, les IXe.

Enfin, sur le plan interne, EAPN Fr a consacré beaucoup de temps au débat sur ses nouveaux statuts et sur ses relations avec l'UNIOPSS. Le réseau a finalement adopté de nouveaux statuts, mais reste une association de fait, « au sein de l'UNIOPSS », organisée, c'est une nouveauté, en quatre collèges, afin d'ouvrir l'adhésion à de nouvelles catégories d'adhérents.

### **1- Fonctionnement des instances statutaires.**

Comme les années antérieures, le Bureau ne s'est pas réuni en dehors des Conseils d'administration et ceux-ci ont été ouverts à tous les membres.

Le Conseil s'est réuni 6 fois. Une AGE s'est tenue en mars et l'AG ordinaire en juin.

EAPN France a participé à l'AG de Chypre d'EAPN. La délégation était composée du Président (Olivier Marguery), de deux personnes en situation de pauvreté, de Marie Guidicelli, de M. Blanchard, de R. Grosjean, de S. Lefloch, de P. Boulte et de J.P. Bultez. La délégation a défendu les préconisations de la contribution sur les migrants préparée par CLARA.

Trois nouveaux membres ont adhéré à EAPN France : La Rose des Vents, D2D1 93 et France Terre d'Asile. Soit un total de 27 adhérents.

## **2- Relations avec EAPN Europe**

EAPN France a été régulièrement informé des débats et des décisions du Comité exécutif par le Président. Le groupe méditerranéen animé par le Président fonctionne dorénavant et prend des positions communes. Le Conseil a débattu des améliorations à apporter au fonctionnement d'EAPN Europe et à une meilleure prise en compte des réseaux nationaux par les salariés du siège. Il a souhaité aussi que EAPN dépasse les seules questions sociales.

Le piètre fonctionnement du groupe « emploi » a été pointé. Malgré les contributions françaises (cf. infra), c'est un constat de carence sur les grands débats qui concernent l'emploi, que dresse le représentant d'EAPN France, P. Boulte. (Single market act, « social business », entreprise sociale...)

EAPN France a signé et soutenu le projet de manifeste SSIG proposé par l'UNIOPSS et l'ESS. Mais EAPN n'a pas encore pris position sur le manifeste, faute de consensus, ou plus précisément en raison de l'opposition d'une minorité. .

L'UNIOPSS (Jeanne Dietrich), représentant EAPN Fr, a présenté au groupe de travail « Inclusion sociale » d'EAPN les conséquences de la crise économique en France. Elle a informé EAPN Fr des travaux du groupe en vue de l'élaboration d'un budget correspondant à un revenu minimum

européen. Le 12 juillet EAPN France, a alimenté, pour la France, les groupes Emploi ( P. Boulte) et Inclusion Sociale ( J. Dietrich) d' EAPN Europe en réponse à un questionnaire d' EAPN Europe sur les conséquences sociales de la crise économique en Europe.( cf annexes).

EAPN France a adopté une contribution demandant à EAPN d'améliorer sa fonction de passerelle pour permettre aux associations de mieux bénéficier des fonds européens facilitant la mobilité des acteurs. (S. Lefloch).

Eapn Fr a alimenté le groupe Fonds structurels (S. Lefloch) à partir des travaux sur le « FSE et l'offre d'insertion sur les territoires » (octobre) et du rapport d'évaluation du PO 2007-2013 « compétitivité régionale et emploi ». L'accès au FEDER en direction des SIAE et en vue de l'amendement au règlement européen en faveur des communautés marginalisées a fait l'objet d'échanges réguliers entre EAPN France et le siège bruxellois : dispositions mises en oeuvre par les associations pour accompagner les structures d'IAE dans l'accès au FSE, au FEDER et au FEADER (formations en région, centres de ressources régionaux...). Ensuite, EAPN France a informé le siège sur les modalités d'éligibilité dans le domaine du logement. (modification du règlement CE 1080/2006 du FEDER).

EAPN France a déployé des efforts conjoints avec l'Italie et l'Autriche pour inciter EAPN Europe à ne pas se cantonner aux seules questions sociales, mais à s'inscrire aussi dans le débat économique européen. Une note a été envoyée sur ce sujet au Président et au Directeur d'EAPN.

Marie Guidicelli a participé à la visite d'EAPN en Slovénie.

### **3-Contributions-Productions-Rencontres**

L'événement principal a été la Journée de Lille du 15 novembre sur la précarité énergétique. (410 participants dont 30% de personnes en situation de pauvreté, journées transnationales franco-belges...), organisée par EAPN France et l'Uriopss NPDC.

L' Uriopss ( J. Dietrich) a présenté cette journée sur la précarité énergétique lors de la clôture de l'année européenne de lutte contre la

pauvreté, le 30 novembre, à Anne Houtman, Cheffe de la Représentation de la Commission Européenne en France. Le magazine de l' Union « Union Sociale », a rendu compte de cette journée dans son n° 242 , de décembre.

Un projet de participation à une journée « migrants » dans le cadre de l'année européenne a échoué du fait des autorités françaises.

Eapn-France a produit une contribution sur les lignes directrices emploi et sur le rapport conjoint(P. Boulte), ainsi qu'un document sur la qualité de l'emploi (SNC) .

EAPN France a été présent lors de réunions européennes (Séminaire de Dublin-3e Forum SSIG) ou françaises (Paris, Nantes, Troyes).

L'association a participé régulièrement à la commission Europe de l'Uniopss.

Elle a adopté le rapport sur les migrants présenté par CLARA.

#### **4- Communication**

EAPN a adressé aux membres français du CPS et au SGAE un courrier soutenant la logique des PNAI /PRAI. L'association a écrit à E. Pinte pour poser sa candidature au CNLE. Elle a transmis aux cabinets concernés les conclusions des journées de Lille en vue du Conseil européen de mars. La conception française de la « pauvreté énergétique » se distingue en effet du concept britannique de « fuel poverty ».

En revanche, le projet de Lettre d'information en est resté au n° 0 et le site n'a pas été régulièrement mis à jour. Projet et tâche qui ont été reportées en 2011.

#### **5-Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion**

La préparation de ces rencontres a constitué le deuxième investissement fort de l'association avec les journées de Lille. La France s'est distinguée par une préparation élargie aussi bien géographiquement (5 régions) qu'humainement (200 personnes pour aboutir à une délégation de 5 personnes, dont on peut mesurer ainsi la représentativité). Pour plus d'informations sur cette préparation et ces IXe Rencontres, cf. les comptes rendus spécifiques en annexe.